

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 7 juin 2022

Délibération
n°95-2022
Point 4.14.7

Point 4.14.7 de l'ordre du jour Tarification du test de référence d'allemand WiDaF 2022

EXPOSE DES MOTIFS :

Il est proposé aux membres du CA d'examiner le tarif du test au WIDAF - Deutsch als Fremdsprache in der Wirtschaft, test de référence d'allemand professionnel destiné à évaluer et certifier les compétences linguistiques des non-germanophones amenés à utiliser cette langue dans le contexte de leur activité professionnelle.

Le tarif du test Widaf reste inchangé par rapport à 2021, soit 75 €.

Le coût est réparti comme suit pour les étudiants inscrits administrativement à l'IUT de Haguenau :

- o part prise en charge par l'IUT Haguenau 37.50 €,
- o part prise en charge par l'étudiant 37.50 €

Ce tarif a été voté lors de notre conseil d'institut du 15 novembre 2021

Le 3 mai 2022, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 22 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la tarification du test de référence d'allemand WiDaF 2022.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	35
Nombre de voix pour	31
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	4
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 4 juillet 2022

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT